

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **1 (1872)**

Heft 9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE.

GENÈVE. — Le congrès scolaire des membres de *la Société de la Suisse romande* eut lieu les 29, 30 et 31 juillet. Les rapports qui furent lus dans la première séance et l'exposition scolaire furent les deux parties vraiment instructives de ce congrès. Les discussions étaient peu suivies. Ainsi de 700 membres qui assistaient aux banquets, une centaine au plus assistaient aux séances de mardi et de mercredi. Le dernier jour, on prit l'initiative d'une société pédagogique universelle. Pour faire connaître l'esprit qui présida à la création de cette nouvelle association, il suffira de citer les paroles d'un des membres les plus influents. Les applaudissements frénétiques qui accueillirent ce discours-manifeste disaient assez qu'elles exprimaient bien la pensée de tous : « Cette association nous débarrassera de la superstition et des monstres noirs qui ont si longtemps tenu la terre sous leurs griffes. » Au dire de je ne sais quel journal, on comptait parmi les illustrations qui honoraient ce congrès de leur présence : MM. Brutin, professeur à Sion, Rey, ex-surveillant de l'École normale de Fribourg, et Duruz Jacquillon, aubergiste à Montet.

FRIBOURG. — M. le préfet du district de la Sarine vient d'adresser une circulaire aux autorités scolaires de son arrondissement pour leur prescrire diverses mesures en vue de réprimer sévèrement les absences et de diminuer ainsi le déficit dans la fréquentation des écoles.

FRANCE. — Une circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique nous apprend que la loi française oblige les communes de plus de 500 habitants à entretenir des écoles de filles, elle rappelle les dispositions prescrites concernant la séparation des sexes dans les écoles mixtes pendant les classes, les récréations et aux heures d'entrée et de sortie. M. Jules Simon appelle toute la sollicitude des autorités sur les dangers qu'offrent ces écoles.

Il ajoute : Un grand nombre de conseils académiques et départementaux ont demandé que les institutrices fussent seules autorisées à diriger ces écoles. Ce vœu me semble conforme à toutes les convenances, et je verrais avec une vive satisfaction qu'il fût accueilli par toutes les localités où cela est possible.

» Le choix des directrices exigera, je le sais, beaucoup de soin. Aux conditions de capacité ces maîtresses devront joindre l'énergie nécessaire pour maintenir une discipline exacte parmi les élèves dont les aptitudes sont si différentes. »

— Nous venons de recevoir le programme d'un grand congrès de l'enseignement chrétien. Il aura lieu à Paris durant la première semaine de septembre.